

Ministère des Affaires rurales

Feuille de route pour les régions rurales : **La voie à suivre pour l'Ontario**

Avril 2014



Table des matières

Lettre de la première ministre	2
Lettre du ministre	3
Introduction	4
Investir dans les gens	5
Ce que nous avons entendu	5
Soins de santé ruraux	5
Vieillessement	5
L'acquisition de nouvelles compétences et les jeunes	5
Attraction et intégration des nouveaux arrivants	6
Soutien de la population autochtone dans l'Ontario rural	6
Les mesures que nous prenons	6
Amélioration de l'accès aux soins de santé ruraux	6
La question du vieillissement	7
Amélioration de l'acquisition de compétences et de l'emploi chez les jeunes	8
Attraction et intégration des nouveaux arrivants	11
Soutien de la population autochtone dans l'Ontario rural	12
Aller de l'avant	13
Amélioration de l'accès aux soins de santé ruraux	13
La question du vieillissement	13
Amélioration de l'acquisition de compétences et de l'emploi chez les jeunes	13
Attraction et intégration des nouveaux arrivants	14
Soutien de la population autochtone dans l'Ontario rural	14
Investir dans l'infrastructure	15
Ce que nous avons entendu	15
Les mesures que nous prenons	15
Aller de l'avant	17
Investir dans les entreprises et les régions	18
Ce que nous avons entendu	18
Les mesures que nous prenons	18
Aller de l'avant	23
Poursuivre la discussion	24
Ce que nous avons entendu	24
Les mesures que nous prenons	24
Aller de l'avant	25
Aller de l'avant : un sommaire	26
Ministère des Affaires rurales	26
Autres initiatives gouvernementales	27

Lettre de la première ministre



L'honorable Kathleen Wynne
première ministre de l'Ontario

L'Ontario est défini par les forces de ses différentes collectivités.

Que nous vivions dans une ville, un hameau ou une concession rurale, nous avons un intérêt commun : l'édification de la prospérité future de notre province.

Comme première ministre et ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, je crois fermement qu'un Ontario rural fort est essentiel à ce succès économique.

L'Ontario rural compte un secteur manufacturier de pointe ainsi qu'un secteur du détail en croissance et incroyablement diversifié. Le secteur agroalimentaire de la province, qui génère actuellement 34 milliards de dollars en produit intérieur brut et soutient 740 000 emplois (soit environ un emploi sur neuf à l'échelle de la province, y est aussi présent).

Je crois que nous pouvons faire davantage pour créer une économie rurale encore plus robuste.

C'est pourquoi j'ai lancé un défi l'an dernier afin de doubler le taux de croissance annuel de notre secteur agroalimentaire et de créer 120 000 nouveaux emplois d'ici 2020. Le gouvernement de l'Ontario aidera le secteur à relever ce défi.

C'est aussi pour cette raison que mon gouvernement poursuit un plan économique en six points qui stimulera la croissance économique partout en Ontario.

L'investissement dans les compétences, la formation et l'éducation de pointe et l'amélioration de l'infrastructure en sont les principaux piliers.

Le gouvernement collabore à la croissance d'une économie rurale plus forte. De concert avec nos partenaires ruraux, nous devons former un front uni afin de nous assurer que les questions rurales restent à l'avant-plan.

Nous avons par conséquent créé le ministère des Affaires rurales en février 2013.

À la tête de ce portefeuille, le ministre Jeff Leal a voyagé partout dans la province afin de rencontrer les intervenants ruraux et recueillir leurs observations. Ensemble, nous nous assurons que la voix de l'Ontario rural est entendue au Conseil des ministres.

De plus, le mois dernier, le ministère et le Rural Ontario Institute ont organisé le Sommet de l'Ontario rural à Cobourg. Cet événement inaugural a réuni des chefs de file de plusieurs domaines afin de discuter de soins de santé, d'éducation, de développement économique et d'autres enjeux importants pour les régions rurales de l'Ontario.

Je remercie le ministre Leal de sa passion et de son engagement indéfectible pour améliorer la vie de la population rurale de l'Ontario. Grâce à ce rapport, le ministre Leal et son ministère ont aussi lancé une discussion qui aurait dû avoir lieu depuis longtemps et qui entraînera la création de collectivités rurales plus fortes et plus saines.

Cordialement,

A handwritten signature in black ink that reads "Kathleen Wynne". The signature is written in a cursive, flowing style.

Kathleen Wynne,
Première ministre de l'Ontario

Lettre du ministre

À mes yeux, l'Ontario rural incarne la notion de possibilité.

Il est constitué de centaines de petites collectivités où les résidents et les entreprises travaillent en collaboration. Ces partenariats établissent les bases d'une économie locale plus forte. Dans l'ensemble, la force de notre économie provinciale dépend du succès continu de nos petites collectivités rurales.

En unissant nos efforts, nous avons réalisé d'importants progrès au cours de la dernière décennie. Depuis 2003, l'Ontario rural a tiré profit des centaines d'écoles et d'hôpitaux qui ont été construits ou rénovés. De plus, 68 équipes de santé familiale offrent des soins de grande qualité à plus de 458 823 Ontariennes et Ontariens vivant dans l'Ontario rural. En ce qui concerne l'infrastructure, nous avons construit ou remis à neuf plus de 7 900 kilomètres de routes, nous avons construit plus de 950 nouveaux ponts, en plus de fournir à des millions d'Ontariennes et d'Ontariens des régions rurales l'accès à Internet haute vitesse. Il reste cependant encore beaucoup à faire.

Aujourd'hui, l'Ontario rural est une concurrente dans l'économie moderne mondiale. Jamais auparavant nous n'avions eu la possibilité de rejoindre un si grand nombre de marchés. Cette possibilité s'accompagne cependant de difficultés.

Dans ce contexte, notre gouvernement provincial a adopté une approche réaliste et pragmatique pour soutenir les collectivités rurales. Cela comprend la promotion de la croissance économique et la création d'emplois, la modernisation des routes, des ponts et des autres infrastructures essentielles, l'accès à des soins de santé de grande qualité, de même que l'amélioration des possibilités d'éducation et de formation.

En mars 2014, nous avons tenu le premier Sommet de l'Ontario rural en partenariat avec le Rural Ontario Institute. Il s'agissait d'une occasion importante de discuter des enjeux et des possibilités de l'Ontario rural en plus de paver la voie pour l'avenir. Ce sommet a été le point culminant d'une année de travail assidu avec les résidents ruraux, qui a permis d'acquérir une meilleure compréhension des défis auxquels ils font face et de tirer des leçons des initiatives et des stratégies fécondes élaborées dans les collectivités rurales partout en Ontario.

Ce rapport décrit un certain nombre de priorités pour la prochaine année. Ces priorités serviront d'éléments de base au gouvernement provincial pour sa planification à long terme. Les rapports statiques restent sur les tablettes et accumulent la poussière. Votre gouvernement comprend qu'une bonne politique publique doit être collaborative et mettre l'accent sur vos idées, vos besoins, vos enjeux et vos possibilités. La planification rurale doit être dynamique. Cela permettra au gouvernement de mettre en œuvre des stratégies pour les Ontariennes et Ontariens vivant et travaillant dans les collectivités rurales.

Nous avons tous un rôle à jouer pour renforcer les collectivités rurales. Cela comprend l'engagement de votre gouvernement provincial à continuer de travailler au nom des résidents, des entreprises et des municipalités des régions rurales de l'Ontario afin de s'assurer qu'ils ont les outils dont ils ont besoin pour réussir dans l'économie d'aujourd'hui.

Cordialement,



Jeff Leal,
Ministre des Affaires rurales



L'honorable Jeff Leal
ministre des Affaires rurales

Introduction

Le gouvernement de l'Ontario a créé le ministère des Affaires rurales (MAR) en février 2013 afin de s'assurer de faire entendre la voix de l'Ontario rural, de tirer profit de ses forces et de répondre à ses besoins uniques.

Le MAR s'occupe de promouvoir la croissance et les possibilités pour l'Ontario rural et de favoriser une qualité de vie élevée pour ses résidents. En plus de lancer nos propres initiatives, nous évaluons aussi les politiques et les programmes proposés par les autres ministères afin de garantir que l'Ontario rural est pris en compte. Notre objectif est de créer des collectivités rurales fortes et en santé qui soutiennent de bons emplois, attirent des investissements et contribuent au succès économique de l'Ontario.

L'Ontario rural est varié et diversifié, englobant des terres agricoles et des forêts, des hameaux et des villes en plein essor. Certaines collectivités rurales sont près des villes, d'autres en sont éloignées. Certaines dépendent du tourisme, d'autres du secteur manufacturier et d'autres encore de leurs ressources naturelles. C'est pourquoi nos objectifs ne peuvent être réalisés que par la consultation et la collaboration continues.

Au cours de la dernière année, nous avons écouté les collectivités et les régions, d'Essex à la frontière québécoise, sans oublier le Nord de l'Ontario. Nous avons discuté avec

des agriculteurs, des maires, des chefs de file autochtones, des propriétaires de petites entreprises, des PDG, ainsi qu'avec d'autres résidents et intervenants. Nous avons aussi tenu le premier Sommet de l'Ontario rural. En fonction de ce qui nous a été dit, nous avons circonscrit quatre priorités principales :

- investir dans les gens;
- investir dans l'infrastructure;
- investir dans les entreprises et les régions;
- poursuivre la discussion.

Le présent rapport résume ce que nous a dit la population rurale ontarienne. Il décrit la manière dont nous y avons répondu, présentant les mesures déjà prises par le MAR et d'autres ministères provinciaux afin de s'assurer que les collectivités rurales bénéficient des services, des programmes et des possibilités dont elles ont besoin pour prospérer. En dernier lieu, il établit les priorités de la prochaine année, en plus de poser les bases d'un plan dynamique pour la ruralité – un plan que le MAR élaborera en collaboration avec des intervenants et d'autres ministères pour aider à garantir un avenir sain, innovateur et prospère.





Investir dans les gens

L'Ontario est défini par la force de sa population. C'est pourquoi le gouvernement provincial investit dans des programmes de soins de santé qui aideront la population ontarienne à rester en santé et productive. C'est aussi dans cet ordre d'idées que le gouvernement investit dans l'éducation et la formation, donnant aux Ontariennes et Ontariens les outils et les possibilités dont ils ont besoin pour mener des carrières fructueuses, peu importe l'endroit où ils vivent. Et c'est aussi pour cela que nous aidons les collectivités rurales à créer un environnement accueillant pour les nouveaux arrivants, avec toute la diversité, les aptitudes et l'expérience qu'ils amènent avec eux.

Ce que nous avons entendu

Soins de santé ruraux

L'Ontario a fait des pas de géant dans les soins de santé axés sur le patient, en augmentant l'accès aux services dans l'Ontario rural et en investissant dans des mesures non seulement pour traiter les maladies, mais aussi pour promouvoir la santé.

Nous savons que les soins de santé représentent des dépenses annuelles de 48 milliards de dollars, soit environ 42 % des dépenses totales relatives aux programmes de l'Ontario. Alors que les cinq premiers percentiles des patients utilisent environ deux tiers de l'argent que nous investissons en santé, la tranche de 50 % la plus en santé en utilise seulement 1 %. Aussi, au lieu d'aborder nos enjeux fiscaux de la manière traditionnelle — en examinant poste par poste ce que nous dépensons pour les hôpitaux, pour les médicaments, pour les soins de longue durée —, nous devons tenter de mieux satisfaire les besoins des patients.

Les patients et les professionnels de la santé nous ont dit vouloir des services mieux intégrés et une collaboration accrue entre les réseaux locaux d'intégration des services de santé, le gouvernement, les collectivités et d'autres partenaires clés. Ils souhaitent obtenir davantage de soutien pour la télémédecine, afin

que la population ontarienne rurale puisse accéder aux soins dont elle a besoin sans avoir à faire de longs déplacements.

Nous avons entendu des administrateurs de la santé expliquer que les coûts liés à la prestation de soins dans les régions rurales de l'Ontario sont plus élevés que la moyenne et qu'ils augmentent. Finalement, les intervenants nous ont dit que même si les hôpitaux et les autres établissements de santé sont un élément essentiel de l'équation en santé, il est aussi important de prévenir les maladies et de promouvoir des modes de vie sains.

Vieillesse

Alors que la population rurale de l'Ontario vieillit, l'offre de services à nos aînés devient encore plus importante. D'un bout à l'autre de la province, les gens nous ont demandé des options de transport permettant aux aînés de vivre de manière autonome, d'accéder aux services et aux programmes dont ils ont besoin et de continuer à jouer un rôle actif dans leur collectivité. Par ailleurs, lorsque les aînés ont une autonomie plus grande, ils veulent davantage d'options en matière de logements avec services de soutien et de soins de santé dans la collectivité, près de chez eux.

Avec un investissement du Fonds de renouvellement pour les petits hôpitaux ruraux, l'Hôpital du district de Nipigon a mis en œuvre des procédures d'admission normalisées grâce à un nouveau logiciel en ligne.

À Sarnia et à Petrolia, Bluewater Health a réduit les temps d'attente d'une manière draconienne. Depuis 2005, les temps d'attente ont chuté de 71 % pour l'arthroplastie de la hanche, de 84 % pour les IRM, de 91 % pour les tomodensitogrammes et de 91 % pour la chirurgie de la cataracte.

L'acquisition de nouvelles compétences et les jeunes

C'est un refrain connu que dans plusieurs collectivités rurales, les jeunes doivent souvent déménager afin de poursuivre leur éducation et leur carrière. Cependant, un certain nombre d'entreprises en milieu rural nous disent être incapables de recruter la main-d'œuvre compétente nécessaire à leur croissance. Tous s'entendent pour dire que l'une des solutions consisterait à augmenter le nombre d'apprentissages, de mentorats, de possibilités, de stages et de stages coopératifs permettant aux jeunes d'accroître leurs compétences et

d'acquérir une expérience de travail essentielle.

Le double défi auquel de nombreuses écoles rurales sont confrontées, à savoir la diminution de leurs budgets en raison du déclin des inscriptions et les coûts supérieurs qu'elles doivent défrayer pour leurs équipements et leurs ressources comparativement à leurs homologues urbaines, constituent une autre préoccupation commune. On nous a demandé de mettre davantage l'accent dans le programme scolaire du secondaire sur les techniques de recherche d'emploi et la planification de carrière. Finalement, nous avons entendu dire que les jeunes recherchent de plus en plus des activités et des lieux qui favorisent leur développement positif.

Attraction et intégration des nouveaux arrivants

Les tendances démographiques sont claires. Pour arriver à faire croître et à attirer une main-d'œuvre qualifiée, les collectivités rurales doivent compter sur l'immigration. Cependant, seulement 1,3 % des nouveaux arrivants en Ontario ont choisi de vivre à l'extérieur des centres métropolitains en 2012.

Plusieurs sources nous ont dit que les employeurs et les collectivités sont la clé pour attirer, former et intégrer les nouveaux arrivants. Même si l'Ontario a réalisé des progrès importants dans la reconnaissance des titres de compétences et de l'expérience qu'apportent les immigrants, ces derniers de même que les employeurs s'entendent pour dire que le savoir-être — comme le réseautage, l'aptitude à communiquer et la compréhension de la culture organisationnelle canadienne — joue un rôle important dans la réussite en milieu de travail.

Soutien de la population autochtone dans l'Ontario rural

À l'échelle de la province, des initiatives innovatrices proviennent de collectivités autochtones, de la restauration écologique au développement économique local. Afin de tabler sur ces réussites et aider à bâtir des collectivités prospères et saines, les chefs de file autochtones demandent que soient établies une plus grande collaboration et de nouveaux partenariats.

On nous a aussi parlé de l'importance d'investir dans la jeunesse autochtone. Avec une croissance de la population qui devance considérablement le reste du Canada, la population autochtone formera un pourcentage accru de la main-d'œuvre de demain. Il est donc essentiel pour l'avenir social et économique de l'Ontario de favoriser l'esprit d'initiative chez les jeunes autochtones et d'investir dans l'acquisition de nouvelles compétences.

Les mesures que nous prenons

Amélioration de l'accès aux soins de santé ruraux

Peu importe où ils vivent, les Ontariennes et Ontariens méritent des soins de grande qualité. Grâce à différentes initiatives provinciales, la population rurale de l'Ontario a maintenant accès à de meilleurs soins de santé près de chez elle.

D'après le Sondage sur l'expérience en matière de soins de santé, fondé sur des données recueillies entre octobre 2012 et septembre 2013, 95 % des résidents ruraux ont accès à un médecin de famille. En fait, depuis 2008, le taux de recrutement de nouveaux médecins surpassait la croissance de la population rurale.

Soixante-huit **équipes de santé familiale** ont été mises sur pied pour desservir les collectivités rurales dont la population est inférieure à 10 000 habitants. Ces équipes de médecins de famille, d'infirmières autorisées et d'autres professionnels de la santé fournissent des services continus en mettant l'accent sur la gestion des maladies chroniques, la prévention des maladies et la promotion de la santé. De plus, sept des 25 cliniques dirigées par du personnel infirmier praticien en Ontario ont été ouvertes dans des régions rurales.

Le **Programme des services aux régions insuffisamment desservies** aide les collectivités à recruter et à maintenir en poste des professionnels de la santé dans les régions rurales et éloignées de la province. Le programme a notamment permis de pourvoir 21 postes de soins infirmiers dans des collectivités

des régions rurales et du Nord avec une infirmière et (ou) une infirmière praticienne à temps plein. L'**Initiative de recrutement et de maintien en poste pour le Nord et les régions rurales** (Initiative NRRR) offre du soutien supplémentaire ainsi que des incitatifs financiers imposables à chaque médecin admissible qui établit un cabinet à plein temps dans une collectivité admissible. Depuis l'annonce du programme le 1er avril 2010, 385 subventions ont été accordées aux termes de l'Initiative NRRR. Au cours de l'exercice 2013-2014, 98 subventions aux termes de l'Initiative NRRR ont été approuvées.

Par ailleurs, le **Programme de suppléance pour les médecins de famille en milieu rural** maintient des soins primaires continus dans les collectivités admissibles en Ontario en fournissant des remplacements temporaires et à court terme pour les médecins de famille exerçant en milieu rural.

Afin de mieux coordonner les soins que reçoivent les patients, notre gouvernement a créé 54 **maillons santé communautaires** partout en Ontario, dont plusieurs desservent des régions rurales et du Nord. Ces maillons santé communautaires réunissent toute l'équipe de fournisseurs de soins afin de créer des plans de soins individualisés pour chaque patient.

De plus, les 14 **centres d'accès aux soins communautaires** établis d'un bout à l'autre de la province aident les gens à vivre de manière autonome chez eux, à accéder à des services de soutien et à trouver les établissements de soins appropriés.

Afin d'aider à offrir des services à notre population dispersée sur le territoire, la province a créé le **Réseau Télé médecine Ontario** en 2003. Cette implantation a évité aux résidents des régions rurales 237 millions de kilomètres en déplacements. En 2012-2013, plus de 300 000 patients ont reçu des soins par le truchement du Réseau – une augmentation de 51 % par rapport à l'année précédente.

En ce qui concerne les patients présentant des pathologies chroniques, le **Projet d'expansion des télésoins à domicile** les aide à prendre en charge leur santé grâce à une technologie de surveillance à distance et au soutien d'infirmières ayant une formation spéciale.

Ces initiatives font partie de notre solide **Plan d'action en matière de soins de santé**. Nous allons continuer à faire d'importants investissements afin de garantir que les résidents ruraux obtiennent l'accès aux bons soins, au bon endroit et au bon moment.

La question du vieillissement

La population de l'Ontario vieillit et nous nous y préparons. Le **Plan d'action de l'Ontario pour les personnes âgées**, lancé en janvier 2013, permet de bâtir le type de province où les aînés peuvent rester en santé et actifs, et continuer à mener des vies autonomes et productives. Le plan circonscrit trois grands objectifs : des personnes âgées en santé, des collectivités amies des aînés et la sécurité.

Grâce à l'investissement de 20 millions de dollars de l'Ontario dans les petits hôpitaux ruraux, des établissements comme le South Bruce Grey Health Centre mettent sur pied des initiatives comme l'amélioration des soins aux patients et de leur sécurité en normalisant les interventions cliniques pour le traitement du délire, de la dépression et de la démence chez les adultes âgés.

Les enjeux liés à la mobilité peuvent constituer un obstacle sérieux pour les aînés, en particulier dans les régions rurales. Grâce à la subvention Trillium de l'Ontario pour l'achat d'un nouveau véhicule, l'organisme Access Transit d'Iroquois Falls peut s'assurer que les aînés de leur collectivité ont accès aux services de transport dont ils ont besoin.



Dans le cadre du Plan d'action pour les personnes âgées, le gouvernement a également publié en août 2013 le document **Trouver l'adéquation appropriée : planification de la collectivité-amie des aînés**. Ce guide aide les municipalités à élaborer des environnements physiques et sociaux ainsi que des plans locaux en matière de vieillissement qui favorisent l'autonomie et la vie active, permettant aux aînés de rester connectés à leurs collectivités. Parmi les principales questions qu'il aborde figurent les bâtiments publics, les transports, le logement et le soutien communautaire.

De plus, le **Programme de subventions aux projets communautaires pour l'inclusion des personnes âgées** a été lancé en novembre 2013. Il aidera les aînés à participer à plus d'activités communautaires, à continuer à acquérir des connaissances dans des domaines comme la technologie et la littératie financière et à développer un fort sentiment d'inclusion sociale et de participation communautaire. Ce programme complète le soutien provincial pour les **centres pour personnes âgées**, qui offrent un vaste éventail de programmes sociaux et de loisirs ainsi que des foires d'information pour les aînés.

Plus de la moitié des résidents de l'Ontario ont actuellement accès à des **services paramédicaux communautaires** dans leur collectivité. Ce programme innovateur fait collaborer des ambulanciers paramédicaux avec des équipes de professionnels de la santé afin de coordonner les soins pour les patients atteints de pathologies chroniques complexes. En permettant aux ambulanciers paramédicaux d'appliquer leur formation et leurs compétences au-delà des interventions d'urgence, ces programmes aident les aînés et les autres patients à vivre de manière autonome, tout en réduisant les visites inutiles dans les salles d'urgences et les admissions à l'hôpital.

Afin d'aider les aînés à habiter dans leur maison plus longtemps, le gouvernement a créé en 2012 le **crédit d'impôt pour l'aménagement du logement axé sur le bien-être**. D'une valeur pouvant atteindre 1 500 \$ chaque année, ce crédit d'impôt personnel rend plus abordable la réalisation de rénovations et d'installations, comme des baignoires avec une porte, des monte-escaliers et l'abaissement des comptoirs de cuisine. Il aide aussi à réduire la demande en services plus coûteux à l'hôpital et dans les établissements de soins de longue durée.

Depuis 2004, le projet des **foires d'information pour les aînés francophones** est financé conjointement par les gouvernements fédéral et provincial, et exécuté par l'entremise d'un partenariat entre le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario et la Fédération des aînés et des retraités francophones de l'Ontario. Ces foires ciblent principalement les collectivités rurales, isolées et du Nord de l'Ontario. En 2012-2013, plus de 1 000 aînés ont participé à huit foires comprenant des présentations, des ateliers et des kiosques d'information sur des sujets d'intérêt pour les aînés, notamment les programmes et services pour les personnes âgées, la prévention de la maltraitance des aînés, la nutrition, les finances, les questions légales, la santé physique et mentale, ainsi que la sécurité.

Grâce à notre Plan d'action pour les personnes âgées, l'Ontario sera une province où les aînés sont valorisés et respectés comme des membres à part entière de leur collectivité. Il est essentiel que nous soutenions nos aînés, afin qu'ils puissent demeurer actifs et mobilisés tout en menant des vies autonomes et productives dans le confort et la dignité et en restant en bonne santé.

Amélioration de l'acquisition de compétences et de l'emploi chez les jeunes

En 2013, le marché de l'emploi a connu une croissance nette de 95 700 emplois en Ontario. L'année 2014 a connu un départ vigoureux, grâce à la création de 6 000 emplois nets en janvier et d'un nombre encore plus grand en février. En comparaison, le Québec a perdu près de 50 000 emplois en 2013 et 25 000 emplois supplémentaires en janvier 2014. La reprise économique en Ontario continue, de plus, à devancer celle des États-Unis.

Cependant, le chômage chez les jeunes est de 16,4 %, deux fois plus que le taux de chômage général. Afin d'aider les jeunes à faire leurs premiers pas décisifs sur le marché de l'emploi, le gouvernement a lancé en 2013 la **Stratégie ontarienne d'emploi pour les jeunes**. Au cours des deux prochaines années, elle investira 295 millions de dollars afin de créer environ 30 000 possibilités d'emplois pour les jeunes à l'échelle de la province, tout en promouvant l'innovation et l'entrepreneuriat. En date du 4 avril 2014, le **Fonds ontarien d'aide à l'emploi pour les jeunes** de cette stratégie a aidé des employeurs partout en Ontario à offrir 10 287 stages et formations de quatre à six mois.

Afin d'attirer des travailleurs qualifiés, la ville de Cochrane mène une campagne promotionnelle dynamique avec le soutien du Programme de développement économique des collectivités rurales du MAR. L'initiative vise notamment à sensibiliser les travailleurs autochtones et les immigrants qualifiés afin de pourvoir des postes vacants et satisfaire à la demande de l'industrie.

Un investissement de 29,3 millions de dollars de l'Ontario aide le Collège Sir Sandford Fleming à construire de nouvelles installations d'enseignement et de formation à la fine pointe. Le centre de technologie et de métiers spécialisés Kawartha de 87 000 pieds carrés, dont l'ouverture est prévue en septembre 2014, offrira de nouveaux locaux et du nouveau matériel pour la formation des étudiants dans des domaines comme la charpenterie, la maçonnerie, le soudage, la plomberie et l'usinage.

Le portrait de l'emploi se transforme dans les petites collectivités. En travaillant avec nous pour élaborer une stratégie de maintien et d'expansion des entreprises ainsi qu'une analyse des lacunes sur le plan des compétences, des villes comme Blyth et Wingham trouvent des moyens novateurs pour attirer des nouveaux arrivants et fournir une formation spécialisée aux résidents qui cherchent du travail.

Dans le cadre de la Stratégie ontarienne d'emploi pour les jeunes, la province a lancé l'an dernier le **Fonds de formation ciblée pour les jeunes** afin d'offrir aux jeunes les compétences et la formation que recherchent les employeurs. Exécuté en partenariat avec les entreprises, la main-d'œuvre et les éducateurs, il offrira aux jeunes des compétences transférables et reconnues par l'industrie.

Grâce au **Fonds de formation ciblée pour les jeunes**, le gouvernement lancera un **programme de stages** au printemps 2014. Destiné aux étudiants postsecondaires, il permettra la résolution de problèmes techniques dans une installation industrielle, améliorant les possibilités d'apprentissage par l'expérience et transférant les connaissances et découvertes en retombées économiques. De plus, le **Programme des accélérateurs de l'entrepreneuriat sur les campus** offrira des possibilités d'apprentissage par l'expérience dans le domaine de l'entrepreneuriat aux jeunes de 18 à 29 ans.

La stratégie publiée en juin 2013 sous le titre **Intensifions nos efforts : Cadre stratégique en faveur de la réussite des jeunes de l'Ontario** est la première que met en œuvre le gouvernement pour les jeunes. En plus d'orienter les décisions

du gouvernement de l'Ontario, elle sert de ressource pour les partenaires du secteur de la jeunesse, offrant une vision commune, des principes directeurs et une gamme de résultats prioritaires sur lesquels aligner leur travail. Intensifions nos efforts cerne sept thèmes et 20 résultats factuels pour définir le bien-être des jeunes de l'Ontario. Même si la plupart des jeunes de l'Ontario réussissent, cette stratégie circonscrit des groupes précis de jeunes qui sont plus susceptibles d'avoir besoin d'un soutien supplémentaire pour les aider à réaliser leur plein potentiel, notamment les jeunes vivant dans des collectivités rurales et éloignées qui sont confrontés à un accès limité aux possibilités et aux services qui leur sont destinés.

Le **Conseil de la première ministre pour de meilleures perspectives pour la jeunesse**, un nouvel organisme consultatif permanent du gouvernement formé de jeunes, de jeunes professionnels et d'alliés de la jeunesse, a aidé à orienter l'élaboration d'Intensifions nos efforts et participe à sa mise en œuvre. Par l'entremise de ses membres, il donne une voix à la jeunesse rurale dans l'examen des initiatives du gouvernement et des observations à leur sujet. Cette perspective rurale est également incluse dans l'examen des programmes et des services pour les jeunes à l'échelle du gouvernement.



Une éducation de qualité pose les jalons de carrières enrichissantes et crée une main-d'œuvre qualifiée. Le gouvernement de l'Ontario a prouvé son engagement à s'assurer que les étudiants des régions rurales ontariennes ont accès à la même excellente éducation que ceux des régions urbaines. Depuis 2002-2003, le **financement destiné aux étudiants ruraux** a augmenté de 61 %. En plus de construire et de rénover des écoles, notre gouvernement introduit la maternelle et le jardin d'enfants à plein temps partout dans l'Ontario rural afin de donner à nos enfants le meilleur départ qui soit dans la vie.

Par l'entremise des **Subventions pour les besoins des élèves** 2013-2014, l'Ontario a accordé 51,1 millions de dollars aux conseils scolaires des régions rurales et éloignées afin de tenir compte des coûts plus élevés qu'ils doivent engager pour acheter des biens et des services, 211,6 millions de dollars pour le transport scolaire des élèves et 4,8 millions de dollars pour soutenir l'utilisation communautaire des écoles après les heures de cours.

Afin de permettre aux élèves d'axer leur éducation sur des compétences pertinentes pour leur carrière – de l'horticulture à la construction en passant par l'hôtellerie et le tourisme –, le ministère de l'Éducation a créé la **majeure haute spécialisation**. Les élèves diplômés de ce programme reçoivent une désignation spéciale sur leur diplôme, informant les employeurs et les établissements postsecondaires qu'ils possèdent des connaissances et des compétences spécialisées pour réussir dans le domaine de leur choix.

Le **programme Futurs entrepreneurs** est une trousse d'outils de formation en entrepreneuriat qui présente aux élèves de la 7e à la 10e année les compétences et la mentalité nécessaires à l'entrepreneuriat à l'aide de modèles de fonction professionnelle, d'études de cas et d'activités interactives. De son côté, le **Programme de sensibilisation des élèves du secondaire à l'entrepreneuriat** aide les élèves à développer leurs talents entrepreneuriaux. Lancé en 2013 dans le cadre de la Stratégie ontarienne d'emploi pour les jeunes, ce programme finance des organismes communautaires afin qu'ils partagent, à l'échelle locale, leur expertise avec des élèves.

Les étudiants entrepreneurs peuvent mettre en pratique ce qu'ils ont appris grâce au programme **Entreprise d'été**. Ce programme ontarien offre de la formation pratique et du mentorat en entreprise, et jusqu'à 3 000 \$ en prix pour aider les étudiants de 15 à 29 ans à démarrer et à faire fonctionner leur propre entreprise d'été. De plus, le Programme d'emplois d'été en milieu rural a aidé plus de 1 400 employeurs à créer plus de 4 000 emplois d'été pour des étudiants des régions rurales en 2013.

L'éducation postsecondaire est de plus en plus une condition préalable pour de nombreux emplois. Les **collèges de l'Ontario financés par les deniers publics** sont actifs dans plus de

100 emplacements partout dans la province et offrent des services à plus de 185 000 étudiants. Plusieurs de ces établissements sont situés dans de petites collectivités rurales et du Nord, donnant la possibilité aux étudiants des régions rurales d'étudier près de chez eux. Ces établissements collégiaux servent aussi de carrefours locaux et offrent souvent un soutien important pour le développement économique régional, les emplois et l'innovation.

Le gouvernement offre aussi des **Subventions aux étudiantes et étudiants des régions éloignées**, afin d'aider les étudiants admissibles au RAFEO et vivent à plus de 80 kilomètres de l'établissement postsecondaire financé par les deniers publics de l'Ontario le plus près à défrayer les coûts de navettage ou de transport. En 2012-2013, l'Ontario a fourni 5 millions de dollars en Subventions aux étudiantes et étudiants des régions éloignées pour soutenir 13 000 étudiantes et étudiants de régions éloignées et rurales. De plus, les étudiants francophones admissibles au RAFEO qui étudient à plein temps en français sont maintenant admissibles aux Subventions aux étudiantes et étudiants des régions éloignées même si un autre établissement existe plus près de chez eux. Ces critères d'admissibilité élargis devraient profiter à environ 1 000 étudiants de langue française supplémentaires en 2013-2014.

Afin d'aider à garantir l'abordabilité de l'éducation postsecondaire pour chaque étudiant qualifié, le gouvernement a récemment élargi la portée du **Programme de réduction de 30 % des frais de scolarité de l'Ontario** afin d'inclure les établissements privés et les étudiants qui en sont à leur dernière année d'un programme coopératif. Cela profitera à environ 5 000 étudiants de plus à l'échelle de la province.

Par ailleurs, 69 838 étudiants ont suivi des cours en 2012-2013 par le truchement d'**OntarioLearn**, un consortium des 24 collèges de la province financés par les deniers publics qui mettent en commun une banque de cours en ligne afin de maximiser les choix offerts à la clientèle étudiante.

D'une valeur de 45 millions de dollars, le **Fonds pour les partenariats de formation dans le Nord (FPFN)** est un programme d'acquisition de nouvelles compétences d'une durée de trois ans, créé en 2010 pour aider les Autochtones et la population ontarienne non autochtone du Nord à tirer profit des possibilités de développement économique. Le FPFN a soutenu 22 projets d'acquisition de nouvelles compétences qui offraient de la formation sur les ressources et une expérience de travail pratique.

Afin de permettre aux jeunes Autochtones de créer un changement positif dans les collectivités autochtones partout en Ontario, le ministère des Affaires autochtones a appuyé des initiatives pour inspirer de jeunes chefs de file, notamment l'initiative **Promotion de l'acquisition de compétences essentielles chez les jeunes Autochtones (PLAY)** de l'organisme Right to Play. Le ministère a également

établi un partenariat avec le programme One Laptop Per Child Canada de 2010 à 2013 afin de fournir des ordinateurs abordables avec un contenu et des outils d'apprentissage autochtones personnalisés à chaque enfant de 6 à 12 ans de

cinq collectivités rurales autochtones de l'Ontario. Plus de 1 000 ordinateurs portables ont été offerts à des enfants et à des enseignants dans les collectivités participantes en Ontario.

Plus de 4 500 jeunes et membres de la collectivité ont participé à des activités de l'initiative Promotion de l'acquisition de compétences essentielles chez les jeunes Autochtones (PLAY), et 35 emplois de mentors de la collectivité ont été créés.

Afin de garantir notre prospérité future, nous devons donner aux jeunes les bonnes compétences, les expériences appropriées et les soutiens adéquats dont ils ont besoin pour réussir dans l'économie mondiale actuelle. Nous continuerons à relever ces défis et à garantir le succès en forgeant des partenariats avec les employeurs, les éducateurs, l'industrie, la main-d'œuvre et les organismes sans but lucratif.

Attraction et intégration des nouveaux arrivants

Les données démographiques montrent que la population de l'Ontario vieillit et que les taux de natalité sont bas. Sans une immigration accrue, la population active ne croîtra pas assez rapidement pour répondre à la demande de l'industrie. L'Ontario

a lancé en novembre 2012 **Une nouvelle orientation : Stratégie ontarienne en matière d'immigration**. Voici certains objectifs de la stratégie : attirer une main-d'œuvre qualifiée et bâtir une économie plus forte; aider les nouveaux arrivants et leurs familles à réussir; tirer profit des liens tissés dans le monde par des collectivités diversifiées de l'Ontario. La Loi sur l'immigration en Ontario proposée affirme l'engagement du gouvernement envers les programmes d'établissement et d'intégration à l'échelle de la province, notamment ceux dans les régions rurales et le Nord de l'Ontario.

Par l'entremise de la Stratégie ontarienne en matière d'immigration, le ministère des Affaires civiques et de l'Immigration s'est engagé à accroître l'immigration francophone et à améliorer l'accès aux services. La stratégie fixe **un objectif de 5 % d'immigration francophone en Ontario**.



Cet objectif est poursuivi de différentes manières :

- Une version francophone du **site Web de renseignements municipaux en ligne sur l'immigration** (www.immigrationfrancophone-ontario.ca) a été lancée en septembre 2013 afin de promouvoir les collectivités ontariennes auprès des nouveaux arrivants francophones. Il soutiendra les municipalités en offrant des renseignements et des outils en matière d'immigration pour aider ces nouveaux arrivants;
- Le programme du gouvernement visant la formation linguistique en anglais et en français pour adultes ne donnant pas droit à des crédits a élargi ses critères d'admissibilité. Il permet désormais aux immigrants dont la langue première est le français d'accéder au cours d'**anglais langue seconde** du ministère. Cette modification pourrait profiter à plus de 1 000 immigrants francophones chaque année;
- Le ministère des Affaires civiques et de l'Immigration a proposé avec succès un projet aux termes de l'Entente Canada-Ontario sur les services en français 2013-2018 afin de financer des initiatives visant à respecter l'objectif de 5 % d'immigration francophone de l'Ontario. Ces

initiatives pourraient comprendre des projets comme la communication des avantages liés à l'embauche de nouveaux arrivants francophones hautement qualifiés auprès des employeurs ontariens ou l'offre de meilleurs renseignements sur l'installation et la période qui suit cette installation aux nouveaux arrivants. Conformément à l'Entente, le gouvernement du Canada peut payer jusqu'à 50 % des dépenses admissibles des initiatives sélectionnées aux termes du projet.

Pour aider les employeurs à réussir à recruter des gens talentueux à l'échelle de la planète, le gouvernement a créé le **Programme de désignation des candidats de la province**. Par l'entremise de ce programme, l'Ontario désigne des investisseurs, des étudiants internationaux et des travailleurs étrangers qualifiés et leurs familles pour l'obtention de la résidence permanente fondée sur leur capacité à contribuer à l'économie de la province. Les candidats doivent alors demander au gouvernement fédéral le statut de résident permanent au Canada. En 2013, le gouvernement fédéral a alloué 1 300 candidats à Perspectives Ontario : Programme de désignation des candidats de la province – un nombre qui est passé à 2 500 en 2014. La province modifiera le programme afin de mieux répondre aux besoins des collectivités de l'Ontario, notamment les collectivités rurales et francophones.

Avec une croissance de la population bien inférieure à la moyenne provinciale, Brockville a été choisie par le gouvernement de l'Ontario pour mettre en œuvre des programmes qui font valoir le potentiel de l'immigration dans les collectivités rurales. La municipalité favorise un climat accueillant pour les immigrants comme première étape vers une stratégie dynamique de recrutement d'immigrants.

Entre-temps, le **Programme de renseignements municipaux en ligne sur l'immigration** (PRMLI) du ministère des Affaires civiques et de l'Immigration fournit un modèle de partenariat innovateur pour mobiliser les administrations municipales. Ce programme finance le développement de carrefours virtuels pour les administrations municipales qui offrent des renseignements locaux en matière d'immigration et des initiatives pour attirer et intégrer les nouveaux arrivants dans les collectivités de l'Ontario, y compris les collectivités rurales que les immigrants ignoreraient autrement. Une première au Canada, les sites Web du PRMLI profitent aux collectivités locales en attirant des nouveaux arrivants pour s'établir et combler les lacunes sur le marché du travail, contribuer à l'économie locale et attirer de nouveaux investissements.

Le MAR complète l'initiative **Maintien des immigrants dans les collectivités rurales de l'Ontario** (MICRO) du MAR, laquelle offre des renseignements et des pratiques exemplaires pour attirer et retenir les nouveaux arrivants pour l'avenir de la prospérité économique. Depuis 2011, plus de 200 personnes ont reçu une formation dans le cadre de l'approche MICRO.

Grâce à la stratégie en matière d'immigration, nous continuons à mettre l'accent sur l'attraction de travailleurs hautement qualifiés et leurs familles, leur intégration dans des collectivités partout en Ontario et la croissance d'une économie branchée sur le monde.

Soutien de la population autochtone dans l'Ontario rural

Même si la plupart des Autochtones de l'Ontario vivent dans des régions urbaines, 34 % vivent dans des réserves ou dans des collectivités rurales. Le gouvernement provincial crée des emplois, améliore les conditions sociales et promouvant la viabilité économique des Autochtones en Ontario. Par l'entremise d'un certain nombre de ministères, le gouvernement investit environ 900 millions de dollars annuellement dans des programmes et des services pour les Autochtones partout dans la province.

Aller de l'avant

Amélioration de l'accès aux soins de santé ruraux

L'Ontario va de l'avant avec des investissements stratégiques dans la santé en milieu rural. Grâce à une somme supplémentaire de 20 millions de dollars par année pendant trois ans – un engagement pris à un moment où presque tous les budgets des hôpitaux étaient gelés – le **Fonds de renouvellement pour les petits hôpitaux ruraux** aidera jusqu'à 64 hôpitaux de la province à améliorer les soins aux patients.

Afin d'aider les patients atteints de pathologies chroniques, le **Projet d'expansion des télésoins à domicile** du Réseau Télémédecine Ontario table sur un projet pilote de deux ans très prometteur. D'ici 2015, le programme sera étendu afin de rejoindre plus de 30 000 patients dans plusieurs réseaux locaux d'intégration des services de santé.

La question du vieillissement

Afin de favoriser le développement de **collectivités amies des aînés**, le gouvernement élabore un programme de subventions pour encourager la planification et les projets à l'échelon local, ainsi qu'un programme de reconnaissance qui salue les collectivités ayant lancé des initiatives favorables aux aînés.

Par ailleurs, la promesse du gouvernement dans le budget 2012 d'augmenter le financement des **soins communautaires** de 4 % par année pendant trois ans permettra d'offrir des services de soins à domicile à 90 000 aînés supplémentaires.



Amélioration de l'acquisition de compétences et de l'emploi chez les jeunes

Le gouvernement a promis 42 millions de dollars échelonnés sur trois ans afin de fonder **Enseignement en ligne Ontario**, un centre d'excellence collaboratif dans l'apprentissage assisté par la technologie, régi et exploité par les collèges et universités. Enseignement en ligne Ontario améliorera les expériences d'apprentissage des étudiants en leur donnant la possibilité d'apprendre à l'endroit et au moment qui leur convient le mieux. Il permettra aux étudiants d'accéder à des cours en ligne de grande qualité, grâce auxquels ils pourront obtenir des crédits reconnus dans plusieurs établissements d'enseignement. Une première série de cours sera offerte durant l'année scolaire 2015-2016.

En ce qui concerne les métiers spécialisés, l'Ontario investit 3 millions de dollars pour préparer 200 personnes à devenir des apprentis en offrant des possibilités de formation dans le cadre de **projets d'infrastructure pour les Jeux panaméricains et parapanaméricains**. En élargissant le Programme de préapprentissage, cette initiative permet aux apprentis de développer leurs compétences professionnelles et d'acquérir une expérience utile auprès des organismes de métiers spécialisés retenus pour construire des installations de classe internationale pour les jeux de 2015. Un certain nombre de collectivités rurales comptent parmi les sites : Mono et Caledon pour les événements équestres, Oro-Medonte et Milton pour le cyclisme, ainsi que Welland et Minden Hills pour le canotage et le kayak.

Une fois de plus, le gouvernement offrira le **Programme d'emplois d'été en milieu rural** afin de faire découvrir aux jeunes des régions rurales de l'Ontario de bonnes perspectives de carrière. En 2014, ce programme fournira un incitatif à l'embauche de 2 \$ l'heure aux employeurs admissibles qui créent des emplois d'été dans des régions rurales pour les étudiants âgés de 15 à 30 ans.

Attraction et intégration des nouveaux arrivants

Pour aider la province à répondre aux besoins futurs du marché du travail et soutenir la croissance économique régionale, le gouvernement a proposé en février 2014 la *Loi sur l'immigration en Ontario*. Si elle est adoptée, cette loi permettra à l'Ontario de fixer des objectifs en matière d'immigration afin d'attirer davantage d'immigrants qualifiés. Par ailleurs, des initiatives comme le programme **Maintien des immigrants dans les communautés rurales de l'Ontario** du ministère des Affaires rurales continueront à offrir un soutien avant-gardiste aux collectivités rurales afin d'aider à aborder les changements démographiques et les autres réalités économiques.

Soutien de la population autochtone dans l'Ontario rural

L'Ontario continue de renforcer ses liens avec les Autochtones grâce à une collaboration pour créer des possibilités sociales et économiques pour la population autochtone ainsi que par la recherche de moyens pour soutenir des emplois intéressants et le développement d'entreprises pour les Autochtones dans tous les secteurs économiques. Pour le MAR, cela signifie de travailler avec le ministère des Affaires autochtones afin d'adapter et de développer **des outils et des ressources pour satisfaire les besoins particuliers des Autochtones**, et de trouver des moyens innovateurs de renforcer les collectivités autochtones.



L'infrastructure est essentielle à la prestation de services pour la population ontarienne et pour stimuler la croissance économique et de la prospérité de l'Ontario. Selon un rapport de 2013 du Conference Board du Canada, chaque tranche de 100 millions de dollars d'investissement en infrastructure publique fait croître le PIB de la province de 114 millions de dollars. En finançant des projets d'infrastructure essentiels axés sur les routes, les ponts, les réseaux de traitement de l'eau et des eaux usées, le gouvernement provincial s'assure que les collectivités rurales sont résilientes, prospères et propices aux affaires.

Ce que nous avons entendu

Les municipalités sont continuellement confrontées à des difficultés financières, dans un contexte marqué par de nombreuses priorités en concurrence pour l'obtention de ressources limitées. La principale demande que nous avons entendue concernait l'établissement d'un fonds permanent donnant aux municipalités la stabilité et la prévisibilité dont elles ont besoin pour faire des plans stratégiques à long terme en matière d'infrastructure. Les petites collectivités nous ont aussi expliqué vouloir de l'aide pour

circonscrire les priorités en matière d'infrastructure afin de pouvoir prendre les meilleures décisions d'investissement.

Dans notre monde où tout change vite, l'infrastructure n'est pas uniquement synonyme de routes, de ponts, d'égouts et de stations de traitement de l'eau. Pour offrir de meilleurs services aux citoyens et attirer des investissements commerciaux, les collectivités ont également besoin d'une infrastructure de télécommunications comme un service Internet à large bande et à haute vitesse.

Les mesures que nous prenons

Construire ensemble, le plan d'infrastructure à long terme de l'Ontario, fournit un cadre stratégique pour orienter les décisions relatives aux investissements dans l'infrastructure au cours de la prochaine décennie. Dans le cadre de la mise en œuvre de Construire ensemble, la province a lancé la **Stratégie pour l'infrastructure municipale** en 2012. Les objectifs de cette stratégie comprennent la réalisation d'une bonne planification de la gestion des biens immobiliers, l'optimisation de l'utilisation de toute la gamme d'outils de financement de l'infrastructure et la recherche de solutions aux difficultés culturelles auxquelles les collectivités rurales font face.

La province a également lancé l'**Initiative d'investissement dans l'infrastructure municipale** en 2013 afin d'aider les municipalités à mener à bien des projets d'infrastructure essentiels et à préparer des plans de gestion des biens immobiliers. L'initiative engage près de 90 millions de dollars en financement pour aider les municipalités à cerner et à prioriser leurs besoins d'infrastructure et à financer les projets essentiels, ainsi qu'une somme de 9 millions de dollars pour les aider à préparer des plans de gestions de biens immobiliers détaillés.

Par ailleurs, le budget de l'Ontario 2013 incluait un **Fonds d'infrastructure pour les petites municipalités rurales et du Nord** de 100 millions de dollars afin de soutenir des investissements pour la gestion des immobilisations et des biens de projets d'infrastructure essentielle, notamment des routes municipales, des ponts, des projets de traitement de l'eau et des eaux usées. Ce fonds a également offert un

soutien supplémentaire aux municipalités dont la population est inférieure à 5 000 personnes afin de réaliser des plans de gestion des biens immobiliers, en s'assurant que les projets les plus prioritaires soient circonscrits.

Parmi les municipalités qui ont reçu du financement au cours des deux dernières années grâce à ces programmes, 86 % avaient une population inférieure à 10 000 habitants.

Le gouvernement reconnaît également l'importance cruciale que représente l'Internet à large bande et à haute vitesse pour les collectivités rurales. Entre 2007 et 2012, le programme **Connexions rurales pour un accès à large bande** a investi plus de 29 millions de dollars dans 52 réseaux à large bande dans le Sud de l'Ontario, ce qui a permis d'attirer 2 \$ d'investissement du secteur des télécommunications pour chaque dollar en fonds publics. Ainsi, plus d'un demi-million de résidents et d'entreprises des régions rurales ont maintenant accès à un service Internet à large bande. Grâce au **Réseau régional de l'Est ontarien**, la province investit 55 millions de dollars pour garantir à plus de 95 % des résidents des régions rurales de l'Est ontarien l'accès à Internet à large bande. Par ailleurs, le programme **Développer l'accès à large bande pour les collectivités rurales et du Nord de l'Ontario** — qui devrait être achevé ce printemps — a investi dans sept réseaux afin d'offrir un accès Internet à large bande dans des régions difficiles à desservir de la province, d'une valeur de 32,8 millions de dollars, notamment 21 collectivités éloignées des Premières Nations du Nord-Ouest.

Les collectivités de la ville de Kawartha Lakes subissent une cure de rajeunissement. Grâce à l'aide financière du Programme de développement économique des collectivités rurales du MAR, un nouveau coordonnateur pour la revitalisation du centre-ville supervisera la nouvelle conception du paysage de rue et des façades, les projets de conservation d'édifices patrimoniaux et les plans d'amélioration communautaires dans des endroits comme Lindsay, Coboconk, Fenelon Falls et Norlan.

Grâce au financement du Fonds d'infrastructure pour les petites municipalités rurales et du Nord, Owen Sound construit de nouveaux égouts pour réduire les inondations, alors que les travaux d'amélioration de la station de traitement de l'eau d'Oliphant à South Bruce Peninsula amélioreront la qualité et la fiabilité de l'alimentation en eau locale.

Le Theatre Festival de Port Stanley contribue grandement à l'économie de cette collectivité du lac Érié. Pour aider cette salle de spectacle historique à accroître son nombre de places et achever des améliorations plus que nécessaires, le gouvernement de l'Ontario a fourni près d'un demi-million de dollars en subventions dans le cadre du programme DECOR.

Le nouveau pont Mississippi en construction dans le comté de Lanark pourra accueillir la circulation des poids lourds – un des nombreux projets profitant de l'investissement en infrastructure de 11 millions de dollars du gouvernement provincial dans l'Est de l'Ontario.



Aller de l'avant

L'infrastructure est une responsabilité partagée. Le gouvernement de l'Ontario continuera à travailler avec ses partenaires municipaux afin de s'assurer que leurs recommandations et leurs préoccupations sont reflétées dans les initiatives de financement de l'infrastructure à venir.

Une infrastructure améliorée augmente la productivité, crée des emplois et renforce l'économie. Depuis 2003, la province a investi près de 100 milliards de dollars dans l'infrastructure publique. Ces investissements ont aidé les municipalités à réparer et à améliorer des routes et des ponts, à revitaliser l'infrastructure municipale, ainsi qu'à moderniser et à élargir les réseaux de transport. Ce niveau d'investissement soutient environ 100 000 emplois chaque année.

Se fondant sur sa promesse de soutenir la planification de l'infrastructure à long terme, la province a déposé en novembre 2013 le **projet de loi 141**, la *Loi de 2014 sur l'infrastructure au service de l'emploi et de la prospérité*. S'il est adopté, ce projet de loi obligera la province à déposer régulièrement un plan d'infrastructure décennal, établira des principes pour l'amélioration de la planification et de la priorisation de l'infrastructure, favorisera une conception de qualité pour l'infrastructure et améliorera la participation d'apprentis dans certains projets provinciaux.

Par ailleurs, le budget 2013 demande au MAR et au ministère de l'Infrastructure d'envisager des options pour l'établissement d'un **programme permanent d'infrastructure municipale rurale** incluant la planification de la gestion des biens immobiliers ainsi

qu'un volet basé sur une formule — et sur le mérite — afin d'offrir un financement prévisible, fiable et viable.

Afin de garantir la meilleure utilisation qui soit des dollars investis en infrastructure, nous allons continuer à travailler avec les collectivités rurales alors qu'elles élaborent et peaufinent des **plans de gestion des biens immobiliers** desquels découle une planification à long terme. En cernant des priorités, les plans stratégiques de gestion des biens immobiliers posent les bases du travail préparatoire pour des partenariats entre la province, les entreprises et les collectivités afin de trouver des solutions et de faire des investissements sensés.

L'accès à une connexion à large bande abordable à des vitesses compétitives à l'échelle mondiale est essentiel pour faire avancer l'innovation, promouvoir la croissance économique et le progrès social et garantir une exécution efficace et efficiente des programmes et des services gouvernementaux. Afin de créer un cadre de travail qui soutient la croissance de **l'économie** numérique (notamment la connectivité à large bande), le MAR travaillera avec des ministères partenaires, notamment le ministère du Développement économique, du Commerce et de l'Emploi, le ministère du Développement du Nord et des Mines, et le ministère des Affaires autochtones. Finalement, nous collaborerons aussi avec le gouvernement fédéral et des partenaires locaux afin de trouver de nouveaux moyens pour continuer à combler les lacunes du **service à large bande** dans les régions rurales de l'Ontario.



Une économie saine favorise des collectivités et des régions saines et prospères. C'est pourquoi l'Ontario cherche à édifier des économies régionales, à aider les entreprises locales à être concurrentielles à l'échelle mondiale et à attirer de nouveaux investissements créateurs d'emplois dans la province. En 2012, les collectivités rurales ontariennes ont contribué à hauteur de 106 milliards de dollars à la production économique – près de 20 % du PIB provincial.

Ce que nous avons entendu

L'Ontario rural est le foyer de carrefours industriels innovateurs. Que ce soit par l'autoproduction avancée, le secteur des mines et des forêts, le secteur agroalimentaire en croissance ou le dynamique secteur de la vente au détail, les collectivités rurales donnent corps à la diversification économique.

Afin de tirer profit de ce succès, les dirigeants d'entreprise, les dirigeants municipaux et les agents de développement économique demandent au gouvernement provincial de consolider et de rationaliser ses programmes, de faciliter l'accessibilité de l'information concernant ces programmes, de travailler au rythme de l'entreprise et d'établir un climat fiscal prévisible et concurrentiel à l'échelle mondiale.

Nos partenaires nous ont aussi dit tout ce qui peut être accompli lorsque tous les paliers gouvernementaux collaborent avec les universités, les entreprises locales et les collectivités afin de promouvoir une vision unifiée du développement économique régional, orientée par de solides renseignements commerciaux.

Les petites entreprises florissantes sont l'un des principaux créateurs d'emplois. Afin de favoriser un plus grand entrepreneuriat, les collectivités ont circonscrit la nécessité d'avoir des incubateurs régionaux, des possibilités de mentorat et d'autres formes de soutien pour les entreprises. Finalement, pour garantir une croissance et une innovation continues, nous devons aider à créer de futures générations de chefs de file ruraux.

L'Ontario aide l'entreprise Pillar5 Pharma Inc. à accroître sa production à son installation de fabrication d'Arnprior, créant 56 nouveaux emplois et en conservant 94 autres dans la collectivité. Avec le soutien du Fonds de développement de l'Est de l'Ontario, Pillar5 peut augmenter ses activités en installant deux nouvelles chaînes de production avancées pour la fabrication et l'emballage de produits de soins pour les yeux.

Les mesures que nous prenons

Nous savons qu'il est important d'aider les municipalités à s'adapter aux conditions changeantes de l'économie. Depuis 2003, l'Ontario a investi 167 millions de dollars dans 468 projets grâce au **Programme de développement économique des collectivités rurales (DECOR)**, générant plus de 1,2 milliard de dollars en activité économique à l'échelle locale et créant plus de 35 000 emplois. Le programme DECOR continue d'offrir du financement pour aider les collectivités à améliorer le développement économique local et à promouvoir la croissance économique.

Le MAR a également lancé un certain nombre d'initiatives pour renforcer les collectivités locales partout dans la province :

- Le **programme d'échanges communautaires Premières impressions (PECPI)** est un programme rentable conçu pour dégager les premières impressions que fait une collectivité sur les visiteurs, les investisseurs et les nouveaux résidents potentiels. Depuis son introduction par le gouvernement de l'Ontario en 2005, le PECPI a été implanté avec succès dans plus de 220 collectivités partout en Ontario;

- **Maintien et expansion des entreprises (M+EE)** est un programme de développement économique communautaire qui met l'accent sur le soutien aux entreprises existantes. Le programme M+EE aide les collectivités et les régions à cerner des mesures pour maintenir et créer des emplois locaux. Depuis 2005, plus de 200 projets M+EE ont été mis sur pied dans l'ensemble des régions rurales de l'Ontario;
- **Revitalisation des centres-villes** se concentre sur les noyaux commerciaux historiques des villes de l'Ontario. Le programme offre de la formation, du soutien et des outils d'analyse du marché pour attirer de nouvelles entreprises, créer et maintenir des emplois et élaborer des plans complets pour revitaliser le cœur de la collectivité. Depuis 2004, plus de 50 collectivités de l'Ontario ont amélioré leurs taux d'inoccupation commerciaux grâce à ce programme;
- **L'outil Analyste** est un outil virtuel qui fournit des données sur les économies et les populations actives régionales

pour aider les collectivités à mettre en place de solides plans de développement économique et à édifier des économies régionales fortes. Depuis son lancement en février 2013, l'outil Analyste a contribué à 190 initiatives de développement économique différentes partout en Ontario;

- Depuis son lancement en 2013, **La mesure de la performance au service du développement économique** a été utilisée par près de 200 professionnels du développement économique pour mesurer l'efficacité de stratégies de développement économique;
- Lancée en 2011, la présentation **Développement économique des collectivités 101** a aidé plus de 450 nouveaux élus municipaux à acquérir des connaissances sur l'activité économique au sein de leurs collectivités.

En plus d'être un joueur important dans les collectivités rurales, le secteur agroalimentaire est un moteur important de l'économie de la province. C'est pourquoi nous sommes allés de l'avant avec une **stratégie de développement du secteur agroalimentaire**.

Chaque année, le secteur agroalimentaire génère plus de 34 milliards de dollars en produit intérieur brut et soutient 740 000 emplois — environ un emploi sur neuf à l'échelle de l'Ontario. Ce secteur comprend aussi un large éventail d'entreprises, notamment des exploitations agricoles, des usines de transformation des aliments, des distributeurs, des détaillants

et des restaurants. À ceci s'ajoute un assortiment d'entreprises innovatrices produisant des produits d'origine agricole d'avant-garde comme des plastiques biologiques et du biodiésel.

L'automne dernier, la première ministre Wynne a lancé un défi à l'industrie : doubler son taux de croissance et créer 120 000 emplois d'ici 2020. Pour réussir ce défi, le gouvernement a adopté une approche à l'échelle du gouvernement afin d'aider le secteur à mieux tirer profit des nouveaux marchés aux échelles nationale et internationale.

Afin de tabler sur le potentiel de croissance de l'industrie florissante du vin et du raisin de l'Ontario, nous avons lancé en 2009 la **Stratégie de développement de l'industrie ontarienne du vin et du raisin**. L'an dernier, la valeur de la production de raisin en Ontario a atteint un record de 100 millions de dollars, alors que les ventes de vins de la VQA en Ontario ont augmenté de 100 millions de dollars depuis 2008.

Afin de favoriser encore plus la réussite de l'industrie du vin et du raisin de l'Ontario, la province a investi 75 millions de dollars sur cinq ans dans la Stratégie de développement de l'industrie du vin et du raisin, renouvelée. La croissance des ventes de vins de la VQA, ainsi que les efforts renouvelés pour promouvoir le tourisme vinicole, soutiendront les agriculteurs de l'Ontario, attireront des touristes et de nouvelles entreprises, créeront plus d'emplois et bâtiront une économie plus forte.

Par ailleurs, le **Fonds de promotion des produits alimentaires locaux** a été lancé en septembre 2013 pour soutenir les réseaux alimentaires locaux, lesquels connectent les



entreprises agroalimentaires et les promoteurs des produits alimentaires locaux au sein d'une région. Administrée par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et le ministère des Affaires rurales, cette initiative de trois ans fournit jusqu'à 10 millions de dollars par année pour soutenir des projets axés sur les produits locaux et aider à promouvoir les bonnes choses qui poussent, sont récoltées et sont produites en Ontario. À ce jour, le fonds a appuyé 64 initiatives qui augmentent les ventes d'aliments de l'Ontario, créent de l'emploi et augmentent les investissements dans le secteur agroalimentaire de la province.

Afin de favoriser l'innovation, le gouvernement de l'Ontario a créé le **Prix de la première ministre pour l'excellence en innovation agroalimentaire**. Ce programme annuel honore les innovateurs agroalimentaires exceptionnels, notamment des producteurs, des entreprises de transformation et des organismes – 325 au total depuis 2007. Chaque année, 50 prix sont remis, d'une valeur de 425 000 \$.

Plusieurs programmes dirigés par le ministère du Développement économique, du Commerce et de l'Emploi profitent aussi aux régions rurales de l'Ontario :

- Le **Fonds de développement de l'Est de l'Ontario (FDEO)** et le **Fonds de développement du Sud-Ouest de l'Ontario** ont déjà créé et maintenu plus de 24 000 emplois en Ontario dans un large éventail de secteurs, notamment les pièces automobiles, l'aérospatiale, la transformation des aliments, les médicaments et le tourisme. Des projets qui ont reçu du soutien, 50 % sont situés dans des collectivités ayant une population inférieure à 20 000 habitants. Le FDEO a bénéficié d'un investissement total de 655 millions de dollars depuis 2008, alors que le Fonds de développement du Sud-Ouest

de l'Ontario a profité de 340 millions de dollars depuis son lancement en 2012. Plus au nord, la **Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario** a engagé plus de 890 millions de dollars dans 5 800 projets depuis 2003, créant ou conservant près de 23 000 emplois;

- En certifiant des propriétés admissibles comme étant « prêtes à l'investissement », le **Programme des sites certifiés prêts à l'investissement** donne aux investisseurs des éclaircissements lorsqu'ils recherchent des possibilités de développement en Ontario, en fournissant des renseignements détaillés concernant la disponibilité, les services publics, l'accès au transport et les préoccupations environnementales. Il offre également aux propriétaires un soutien financier et à la mise en marché.

Afin d'encourager l'activité entrepreneuriale partout en Ontario, le ministère de la Recherche et de l'Innovation a lancé en mai 2013 le **Réseau ontarien des entrepreneurs** pour orienter les entrepreneurs ontariens vers l'aide directe et en ligne dont ils ont besoin pour débiter, croître et réussir. Le Réseau ontarien des entrepreneurs comprend **57 centres d'encadrement des petits entrepreneurs** qui aident à la croissance et au développement des petites entreprises locales, ainsi que **17 centres régionaux d'innovation** qui aident les entrepreneurs à lancer, à faire croître et à financer des entreprises technologiques et innovatrices. De plus, la **Direction des services consultatifs aux entreprises** possède un réseau de 24 conseillers partout dans la province qui facilite le mentorat et aide à relier les entreprises avec les ressources à fort potentiel de croissance dont elles ont besoin pour croître, attirer du financement et réussir dans l'exportation.

Le Fonds de développement du Sud-Ouest de l'Ontario aide l'entreprise Aliments Original de Dunnville à prendre de l'expansion. La subvention allouée à l'entreprise permettra l'ouverture d'une nouvelle usine de transformation et la création de 150 nouveaux emplois pour les familles de la région.

Le gouvernement possède aussi plusieurs programmes pour favoriser l'entrepreneuriat chez les jeunes. Le **Fonds d'accélération des investissements pour les jeunes entrepreneurs** fournit de l'investissement en capital dans des entreprises dirigées par des jeunes qui démontrent un potentiel de croissance élevé. De plus, nous créerons aussi un fonds d'amorçage pour les jeunes entrepreneurs qui offrira des subventions aux entreprises en démarrage dirigées par les jeunes afin de les aider à respecter les jalons initiaux de la formation et du lancement de leur entreprise. Finalement, le **Programme d'accélération des affaires pour les jeunes** offre des programmes éducatifs, des services de renseignements commerciaux, des conseils et du soutien de réseautage aux jeunes entrepreneurs démontrant un état de préparation au marché.

En septembre 2013, le ministère du Développement économique, du Commerce et de l'Emploi a lancé une **Stratégie pour l'entrepreneuriat social** à l'échelle de la province pour soutenir les entreprises qui œuvrent pour le bien social tout en générant des revenus et en créant des emplois. Parce que les entreprises sociales rurales peuvent être confrontées à des obstacles particuliers en matière de croissance, la Fondation Trillium de l'Ontario soutient le partenariat **Rural Social Enterprise Constellation**, lequel aide les gens, les organismes et les réseaux des régions rurales à créer des stratégies régionales pour le développement d'entreprises sociales.

Le tourisme est aussi un moteur économique important pour les collectivités rurales. Grâce à **Fêtons l'Ontario**, le gouvernement provincial a soutenu 79 festivals et événements ruraux en 2013-2014, fournissant près de 5 millions de dollars pour faire croître le marché touristique ontarien et les dépenses des

visiteurs. Par ailleurs, le **Fonds de développement du tourisme** a investi plus de 1,26 million de dollars dans 28 projets en 2012-2013. Cela comprend des initiatives panprovinciales comme le cyclotourisme et le tourisme culinaire.

Un investissement de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario aide la Wikwemikong Development Commission de l'île Manitoulin à construire un petit centre d'affaires de 9 000 pieds carrés pouvant accommoder six nouvelles entreprises dans la collectivité.



Natalie To, participante au programme Entreprise d'été, Réseau ontarien des entrepreneurs, Toto's Shop (Hamilton)

Afin d'aider les collectivités autochtones à prospérer et à profiter des possibilités économiques, le gouvernement de l'Ontario a créé un certain nombre d'initiatives.

- En juillet 2012, le fructueux **Programme de garanties d'emprunt pour les Autochtones** a été élargi, en rendant disponible une somme supplémentaire de 150 millions de dollars pour encourager la participation des Premières Nations et des Métis à l'économie énergétique non polluante de l'Ontario.
- Depuis 2003, le **Programme de subventions pour l'infrastructure des communautés autochtones** a fourni plus de 30 millions de dollars afin de soutenir plus de 112 subventions pour l'infrastructure et études de faisabilité associées.
- Le **Fonds pour les nouvelles relations** (FNR) a augmenté les possibilités de développement économique et d'acquisition de compétences, ainsi que le soutien au renforcement des capacités. Au cours des cinq dernières années, le FNR a engagé 85 millions de dollars en financement pour plus de 520 projets qui ont créé plus de 540 emplois.
- Le **Fonds de développement Métis Voyageur** a promis une somme pouvant s'élever à 30 millions de dollars en subventions et en prêts sur dix ans aux entrepreneurs métis travaillant dans le secteur des ressources.

Un certain nombre d'outils de développement des entreprises autochtones ont aussi été créés, notamment la **Boîte à outils pour le développement des entreprises**, le **Répertoire des entreprises autochtones** en ligne et le **Projet pilote d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones**, qui offre de nouvelles possibilités d'affaires et de partenariat pour les entreprises autochtones, en plus de faciliter l'accès aux occasions d'approvisionnement du gouvernement.

Finalement, les **impôts peu élevés pour les sociétés de même qu'un environnement favorable aux entreprises** expliquent que l'Ontario se classait parmi les trois meilleures régions en Amérique du Nord pour l'investissement direct étranger en 2012. Depuis 2008, le gouvernement a permis aux entreprises d'économiser 6 millions de dollars, en réduisant de plus de 150 000 heures les activités administratives nécessaires et en éliminant 80 000 fardeaux réglementaires.

Grâce à ces initiatives stratégiques, le gouvernement de l'Ontario crée une économie forte, diversifiée et compétitive mondialement qui fournira des emplois, augmentera la productivité et favorisera la prospérité de toute la population ontarienne.

L'entreprise Quality Fertilizers Inc. du comté de Perth utilise un investissement du Programme de développement économique des collectivités rurales pour favoriser le développement de granulés d'engrais. Cette innovation écologique, dérivée de déchets alimentaires et d'huiles usées provenant de restaurants, d'épiceries et de fabricants de produits alimentaires d'un bout à l'autre du Sud-Est de l'Ontario, détournera annuellement 66 000 tonnes de déchets organiques des lieux d'enfouissement municipaux, ajoutant plusieurs années à leur vie utile.

Une subvention du Fonds de promotion des produits alimentaires locaux aide la brasserie artisanale MacLean's Ales à prendre de l'essor et à élargir le choix de bières artisanales en Ontario, en plus de créer huit emplois locaux. Cet investissement aidera le producteur de Hanover à construire une nouvelle installation de brassage de pointe pour ses produits issus de houblon, de malt et d'orge d'origine locale.

Aller de l'avant

Le gouvernement de l'Ontario a un rôle important à jouer pour garantir la réussite des entreprises, peu importe qu'elles soient situées dans une exploitation agricole, dans de petites villes ou à Bay Street. Afin d'aider les entreprises ontariennes à prospérer et à croître, la province **réduira les impôts des sociétés** de 265 millions de dollars d'ici 2016. De plus, le gouvernement a déposé un **projet de loi pour réduire les formalités administratives**. Si elle est adoptée, la *Loi de 2014 visant à instaurer un climat plus propice aux affaires* fera collaborer la province avec des entreprises, des universités, d'autres ordres de gouvernement, des syndicats et des organismes sans but lucratif afin d'élaborer des plans pour des **groupements économiques régionaux**.

Par ailleurs, la **stratégie d'expansion commerciale Visées mondiales** élargira la portée du commerce de l'Ontario, notamment dans des marchés émergents en forte croissance qui augmentent rapidement leur part dans l'économie mondiale.

La **Déclaration de principes provinciale** (DPP) 2014, qui entre en vigueur le 30 avril 2014, donne une orientation pour l'aménagement du territoire en Ontario. Elle comprend une orientation politique nouvelle et améliorée pour mieux prendre en compte la diversité des collectivités rurales de l'Ontario et leur importance pour l'économie provinciale et la qualité de vie générale. Ce but est atteint en reconnaissant plus clairement les genres d'aménagement pouvant survenir sur des terres rurales, comme les industries et les emplois à domicile, en favorisant les possibilités économiques pour les aménagements agricoles dans les régions rurales, en donnant une plus grande souplesse pour les aménagements

reliés à l'agriculture et en précisant qu'un large éventail de possibilités économiques est permis dans les exploitations agricoles. La DPP établit un équilibre entre la protection des terres agricoles à long terme et la garantie que les agriculteurs et les collectivités rurales peuvent répondre aux possibilités de développement économique.

Pour qu'il soit aussi facile et simple que possible de faire des affaires dans l'Ontario rural, le MAR travaillera avec ses partenaires afin de mieux coordonner la diffusion d'**outils et de ressources pour le développement économique rural**.

Nous avons constaté le succès que peut entraîner la collaboration régionale et la manière dont le Fonds de développement de l'Est de l'Ontario et le Fonds de développement du Sud-Ouest de l'Ontario ont créé des emplois et amélioré la compétitivité des entreprises locales dans les petites villes aussi bien que dans les grandes. Afin de conserver cet élan dans toutes les régions et tous les secteurs de la province, nous continuerons à coordonner le **soutien au développement économique** pour permettre la réussite des régions, des groupements et des entreprises.

Grâce au **Programme de développement économique des collectivités rurales**, nous allons aider un nombre encore plus important de collectivités et de régions prêtes à l'investissement. Finalement, nous entendons collaborer avec le ministère du Développement économique, du Commerce et de l'Emploi afin d'aider le **secteur rural de la fabrication à innover et à croître**. Selon le PIB, la fabrication est la plus importante industrie dans l'Ontario rural, une source d'emplois bien rémunérés et un contributeur essentiel à l'économie de la province.

Le Programme de développement économique des collectivités rurales du MAR a favorisé l'implantation et la croissance du programme Entreprise Étudiante de Jeunes Entreprises au sein des régions rurales de Peterborough Lakelands Muskoka. Ce programme aide les étudiants du secondaire à transformer leurs idées, leurs passions et leurs loisirs en entreprises viables.

Avec un financement de 393 152 \$ du Programme de développement économique des collectivités rurales du MAR, la province aide l'entreprise Goodall Ruber de Collingwood à acheter de la machinerie à la fine pointe et à établir une nouvelle ligne de production qui créera 22 emplois locaux.

Dans la collectivité francophone de St-Albert, un investissement provincial de 1 million de dollars aide un fabricant de fromage à construire un établissement à la fine pointe. La nouvelle fromagerie coopérative St-Albert transformera annuellement 50 millions de litres de lait local et soutiendra 110 emplois.



Poursuivre la discussion

Lors de périodes difficiles, il faut agir d'une manière concertée et réfléchie, fondée sur la communication ouverte et de solides relations. Nous reconnaissons que de bonnes décisions en matière de politiques publiques commencent par un dialogue avec les intervenants, les collectivités et les régions afin de discuter de leurs besoins particuliers et de tirer des leçons de leurs réussites.

Ce que nous avons entendu

La population rurale de l'Ontario est prête à amorcer un dialogue continu et a demandé au MAR de diriger ce processus dans le contexte de « un Ontario solidaire » — une province où les ministères et les citoyens travaillent en collaboration.

Cette population reconnaît aussi le besoin de créer une vision déterminante pour l'Ontario rural, englobant des mesures et des objectifs non seulement pour le gouvernement, mais aussi pour tous les partenaires concernés.

L'information étant la clé pour encourager un dialogue et établir une vision unifiée, nous devons créer un site Web

central pour recueillir et partager cette information.

Finalement, les intervenants ont été clairs : les régions rurales ont des besoins différents des régions urbaines de l'Ontario. En outre, l'Ontario pris comme un tout est plus fort lorsque nous soutenons les régions rurales — des régions qui contribuent à la santé et à la prospérité de l'ensemble de la province. Le MAR a le mandat de travailler à l'échelle du gouvernement afin d'évaluer les répercussions des politiques et des programmes provinciaux pertinents et de s'assurer d'atteindre les résultats désirés pour les régions rurales de l'Ontario.

En mars 2014, le tout premier Sommet de l'Ontario rural a accueilli 73 participants à Cobourg, et quelque 138 personnes supplémentaires y ont participé virtuellement. Les participants ont dit qu'il s'était agi d'une excellente journée, permettant à un échantillon représentatif d'intervenants et de dirigeants ruraux de discuter de la manière d'aborder les enjeux et de tirer profit des possibilités dans l'Ontario rural. En ligne, le Sommet a été un sujet très populaire sur Twitter.

Les mesures que nous prenons

Le budget de l'Ontario 2013 comprenait un engagement à consulter les municipalités rurales partenaires sur un nouveau programme d'infrastructure et à envisager la possibilité de le rendre permanent dans le cadre du budget 2014. L'été dernier, le ministre des Affaires rurales et le ministre de l'Infrastructure et des Transports ont conjointement tenu 10 consultations partout dans la province ainsi qu'un webinaire, qui leur ont permis d'entendre 500 représentants municipaux et membres du personnel des municipalités.

Au cours de la dernière année, le ministre des Affaires rurales a aussi mené **quatre tables rondes régionales axées sur la ruralité** afin d'écouter les enjeux auxquelles font face les collectivités et les régions rurales — notamment les soins de santé, l'infrastructure, le développement économique régional et à l'attraction de travailleurs qualifiés — et de discuter des solutions innovatrices qui font une différence.

Ces séances s'ajoutaient à un certain nombre d'**entretiens en particulier** avec des dirigeants régionaux lors des congrès de la Rural Ontario Municipal Association et de l'Association des municipalités de l'Ontario. À ces occasions, les dirigeants

municipaux ont mis de l'avant des problèmes et des suggestions recueillis par le truchement de délégations et de rencontres régionales.

En mars 2014, nous avons collaboré avec le Rural Ontario Institute afin de réunir les universités, les entreprises, le secteur du développement économique, les administrations municipales et le secteur public élargi dans le cadre du **Sommet de l'Ontario rural**, le tout premier tenu dans la province. Plusieurs autres intervenants ont participé aux échanges en ligne.

À cette occasion, nous avons dirigé des discussions sur l'infrastructure sociale et économique qui aidera à façonner l'avenir de l'Ontario rural : créer des collectivités prêtes à l'investissement; améliorer notre main-d'oeuvre rurale, y compris les jeunes et les immigrants; promouvoir une croissance économique viable et la création d'emplois dans l'Ontario rural; renforcer les services de santé et sociaux. Nous avons également discuté de la manière de mesurer et d'annoncer les réussites afin de former des collectivités rurales plus fortes et plus prospères, et des moyens de cerner les secteurs où nous pourrions faire des progrès.

Aller de l'avant

Le MAR et le gouvernement de l'Ontario dans son ensemble se sont engagés dans un dialogue franc et ouvert. Nous avons beaucoup appris des discussions et des consultations que nous avons tenues à ce jour, et nous allons poursuivre celles-ci dans chaque région de la province : le nord, le sud, l'est et l'ouest, de même que sur Internet. À cette fin, nous invitons tous les intervenants ruraux à partager leurs commentaires à ontario.ca/rural.

Grâce à l'initiative ontarienne **Gouvernement ouvert**, la province rendra encore plus de données et de renseignements accessibles et fournira à la population de l'Ontario de nouveaux moyens améliorés de participer au processus décisionnel et à l'élaboration de politiques.

Afin de créer des données ouvertes, le gouvernement a déjà publié en ligne un certain nombre d'ensembles de données gouvernementales lisibles par un ordinateur à ontario.ca/opendata et d'autres s'ajouteront au fil du temps. Afin d'encourager un dialogue ouvert, le gouvernement accroîtra son engagement auprès de la population ontarienne par des canaux existants et nouveaux, garantissant que le public a un impact significatif sur la prise de décision et les politiques. De plus, afin de garantir des renseignements ouverts, l'Ontario rendra encore davantage d'information accessible au public sur une base proactive et continue, augmentant la transparence à l'échelle du gouvernement.

Afin de s'assurer que les politiques issues de tous les ministères provinciaux tiennent compte de l'Ontario rural, le MAR intégrera un processus d'**optique rurale améliorée** pour mieux comprendre les implications potentielles de nouvelles politiques et de nouveaux programmes sur les collectivités rurales avant qu'ils soient mis en œuvre. Nous allons continuer à examiner les initiatives gouvernementales afin de tabler sur des possibilités d'amélioration progressive et constante. De plus, au besoin, nous envisagerons de mettre sur pied des groupes de travail pour des problèmes particuliers afin de développer des approches innovatrices pour aborder les enjeux complexes et les possibilités du milieu rural.

Nous participerons également à une série de conversations axées sur d'importantes questions relatives à la ruralité qui mèneront au prochain **Sommet de l'Ontario rural**. Ces observations serviront de principaux éléments de base alors que nous collaborons avec les intervenants, les résidents, les entreprises, les collectivités et les régions pour continuer à édifier **notre vision déterminante et les priorités du gouvernement en ce qui concerne l'Ontario rural**.

Les discussions ne se terminent pas ici. Le gouvernement est déterminé à rendre des comptes à toute la population de l'Ontario. Nous entreprendrons donc un examen pour identifier les **principaux paramètres propres aux régions rurales** — des paramètres pratiques et faciles à comprendre — afin que nous puissions faire rapport de nos progrès dans les régions rurales de l'Ontario dans le futur.



Aller de l'avant : un sommaire

Au MAR, nous travaillons afin de nous assurer que les collectivités rurales de l'ensemble de la province sont en santé, vivantes et prospères. Même si l'Ontario continue de faire face à une conjoncture économique difficile, nous croyons que les soins de santé, l'éducation, l'infrastructure et le développement économique sont des investissements intelligents qui produisent des résultats très intéressants.

Nous avons donc établi les priorités suivantes pour 2014-2015.

Ministère des Affaires rurales

- Le MAR poursuivra sa collaboration avec le ministère des Affaires autochtones afin d'aider à adapter et à développer des **outils et des ressources pour satisfaire les besoins particuliers des Autochtones** et de trouver des moyens innovateurs de renforcer les collectivités autochtones.
- Grâce à notre programme **Maintien des immigrants dans les communautés rurales de l'Ontario**, nous continuerons à offrir un soutien avant-gardiste aux collectivités rurales pour aborder les changements démographiques et les autres réalités économiques.
- En partenariat avec le ministère de l'Infrastructure, le MAR envisage des options pour établir un **programme permanent d'infrastructure municipale rurale** incluant la planification de la gestion des biens immobiliers ainsi qu'un volet basé sur une formule — et sur le mérite — afin d'offrir un financement prévisible, fiable et viable. De plus, afin de garantir la meilleure utilisation qui soit des dollars investis en infrastructure, nous allons continuer à travailler avec les collectivités rurales alors qu'elles élaborent et peaufinent des **plans stratégiques de gestion des biens immobiliers** desquels découle une planification à long terme.
- Afin de créer un cadre de travail qui soutient la croissance de l'**économie numérique** (notamment la connectivité à large bande), le MAR travaillera avec des ministères partenaires, notamment le ministère du Développement économique, du Commerce et de l'Emploi, le ministère du Développement du Nord et des Mines, et le ministère des Affaires autochtones. Nous travaillerons aussi avec le gouvernement fédéral et des partenaires locaux afin de trouver de nouveaux moyens pour continuer à combler les lacunes du **service à large bande** dans les régions rurales de l'Ontario.
- Grâce à notre **Programme de développement économique des collectivités rurales**, le MAR aidera un nombre encore plus important de collectivités et de régions prêtes à l'investissement. Par ailleurs, nous allons continuer à coordonner le soutien au développement économique pour permettre aux régions, aux groupements et aux entreprises de réussir.
- Le MAR collaborera avec le ministère du Développement économique, du Commerce et de l'Emploi afin d'aider le **secteur rural de la fabrication** à innover et à croître.
- Pour qu'il soit aussi facile et simple que possible de faire des affaires dans l'Ontario rural, le MAR travaillera avec ses partenaires afin de mieux coordonner la diffusion d'**outils et de ressources pour le développement économique rural**.
- Afin de s'assurer que les politiques issues de tous les ministères provinciaux tiennent compte de l'Ontario rural, le MAR intégrera un processus d'**optique rurale améliorée** pour mieux comprendre les incidences potentielles de nouvelles politiques et de nouveaux programmes pour les collectivités rurales diversifiées afin que ces politiques et programmes soient mis en œuvre.
- Le MAR participera à une série de conversations axées sur d'importantes questions touchant la ruralité en vue du prochain **Sommet de l'Ontario rural**. Ces observations serviront de principaux éléments de base alors que nous collaborons avec les intervenants, les résidents, les entreprises, les collectivités et les régions pour continuer à édifier **notre vision d'ensemble et les priorités du gouvernement en ce qui concerne l'Ontario rural**.
- Le MAR entreprendra donc un examen pour identifier les **principaux paramètres propres aux régions rurales** — des paramètres pratiques et faciles à comprendre — afin que nous puissions faire rapport de nos progrès dans les régions rurales de l'Ontario dans le futur.

Autres initiatives gouvernementales

- Le **Fonds de renouvellement pour les petits hôpitaux ruraux** aidera à améliorer les soins aux patients en investissant 20 millions de dollars par année sur trois ans dans un nombre maximal de 64 hôpitaux dans la province.
- D'ici 2015, le **projet d'expansion des télésoins à domicile** du Réseau Télémédecine Ontario permettra d'atteindre plus de 30 000 patients dans un certain nombre de réseaux locaux d'intégration des services de santé, ce qui facilitera la gestion des pathologies chroniques.
- Un nouveau programme de subventions soutiendra la planification et les projets à l'échelle locale pour créer des **collectivités amies des aînés**, alors qu'un programme de reconnaissance saluera les collectivités qui ont lancé des initiatives de collectivités amies des aînés.
- Par ailleurs, la promesse du gouvernement de 2012 d'augmenter le financement des **soins communautaires** de 4 % par année pendant 3 ans permettra d'offrir des services de soins à domicile à 90 000 aînés supplémentaires.
- Le gouvernement a engagé 42 millions de dollars sur trois ans pour créer **Enseignement en ligne Ontario**, donnant accès à des cours virtuels de grande qualité qui sont reconnus par plusieurs collèges et universités. Une première série de cours sera offerte durant l'année scolaire 2015-2016.
- L'Ontario investit 3 millions de dollars pour préparer 200 personnes à devenir des apprentis en offrant des possibilités de formation dans le cadre de **projets d'infrastructure pour les Jeux panaméricains et parapanaméricains**.
- Le gouvernement de l'Ontario offrira le **Programme d'emplois d'été en milieu rural** afin de faire découvrir aux jeunes des régions rurales de l'Ontario de bonnes possibilités de carrières. En 2014, ce programme fournira un incitatif à l'embauche de 2 \$ l'heure aux employeurs admissibles qui créent des emplois d'été dans des régions rurales pour les étudiants âgés de 15 à 30 ans.
- Pour aider la province à répondre aux besoins futurs du marché du travail et à soutenir la croissance économique régionale, le gouvernement a proposé en février 2014 la *Loi sur l'immigration en Ontario*. Si elle est adoptée, cette loi permettra à l'Ontario de fixer des objectifs en matière d'immigration afin d'attirer davantage d'immigrants qualifiés.
- La *Loi de 2014 sur l'infrastructure au service de l'emploi et de la prospérité*, si elle est adoptée, obligera la province à déposer régulièrement un plan d'infrastructure décennal, établira des principes pour l'amélioration de la planification et de la priorisation de l'infrastructure, favorisera une conception de qualité pour l'infrastructure et accroîtra la participation d'apprentis dans certains projets provinciaux.
- Afin d'aider les entreprises ontariennes à prospérer et à croître, la province **réduira les impôts des sociétés** de 265 millions de dollars d'ici 2016, en plus de déposer un **projet de loi pour réduire les formalités administratives**. La *Loi de 2014 visant à instaurer un climat plus propice aux affaires* fera collaborer la province avec des entreprises, des universités, d'autres ordres de gouvernement, des syndicats et des organismes sans but lucratif afin d'élaborer des plans pour des **groupements économiques régionaux**.
- La **stratégie d'expansion commerciale Visées mondiales** élargira la portée du commerce de l'Ontario, notamment dans des marchés émergents à forte croissance qui augmentent rapidement leur part de l'économie mondiale.
- La **Déclaration de principes provinciale (DPP) 2014** reconnaîtra plus clairement les genres d'aménagement pouvant survenir sur des terres rurales, favorisera les possibilités économiques pour les aménagements agricoles dans les régions rurales, donnera une plus grande souplesse pour les aménagements reliés à l'agriculture et précisera qu'un large éventail des possibilités économiques peut être permis dans les exploitations agricoles.
- Grâce à l'initiative ontarienne **Gouvernement ouvert**, la province rendra encore plus de données et de renseignements accessibles et donnera à la population de l'Ontario de nouveaux moyens améliorés de participer au processus décisionnel et à l'élaboration de politiques.